

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Cher Monsieur Dubé,

Je réclame de notre gouvernement qu'il fasse respecter le droit fondamental de la population à un environnement sain.

À la lumière des dernières données sur la qualité de l'air à Rouyn-Noranda, des groupes de citoyens de partout au Québec ont manifesté pour exiger que le gouvernement québécois fasse appliquer les mêmes normes pour la qualité de l'air partout sur le territoire. Ces citoyens, auxquels se joignent de plus en plus de scientifiques, dénoncent les droits de polluer au-dessus des normes de santé publique accordés à des compagnies multinationales comme Glencore à Rouyn-Noranda, au détriment de la protection de la santé de la population, particulièrement celle des enfants sur qui la pollution a un impact encore plus grand.

C'est une honte pour tout le Québec qu'on laisse la Fonderie Horne de Glencore cracher dans l'air 25 fois plus d'arsenic, 4,5 fois plus de plomb et 3,3 fois plus de cadmium que ce qui est jugé sécuritaire pour la santé.

Et c'est sans parler des 20 autres contaminants aussi présents, dont le nickel, le mercure et le dioxyde de soufre.

En 2023, on en sait trop sur les impacts de la pollution et ses effets bien réels sur la santé, particulièrement celle des femmes enceintes et leur bébé, de même que sur les enfants.

À Rouyn-Noranda, on retrouve des niveaux de contamination élevés dans les maisons, les garderies, les écoles. L'arsenic est aussi mesurable à des taux inquiétants jusque dans les ongles des enfants du quartier Notre-Dame.

Malgré les demandes de la population, aucun échéancier contraignant n'est fixé pour que la Fonderie Horne respecte enfin la norme nationale de 3ng/m³ pour l'arsenic. Dans cinq ans, elle aura encore le droit d'en émettre cinq fois plus que la norme établie pour le reste du Québec!

Monsieur Dubé, vous qui êtes père, et éventuellement peut-être grand-père, je vous interpelle pour vous inviter à prendre position et à agir, non seulement pour les enfants de Rouyn-Noranda, mais pour les enfants de partout sur le territoire.

Parce que la pollution voyage aussi par le vent. On l'a vécu cet été avec les feux de forêt.

Il est de votre devoir de ministre de la Santé de protéger la santé et la sécurité de la population et pour cela, il faut protéger l'environnement.

D'ici à ce que vous agissiez, il ne sera pas question de se croiser les bras, ni de se taire.

Sincèrement,